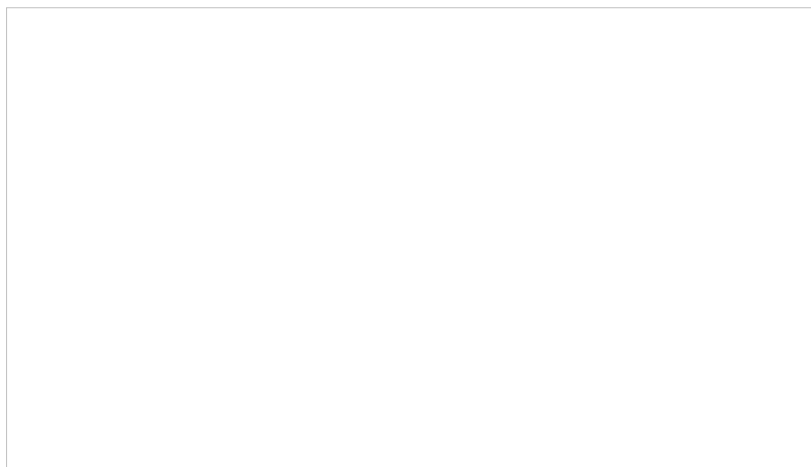


Avec le pacte Dutreil assoupli, transmettez sans démanteler-en

10/07/2019



Actus Agricoles

La loi de finances pour 2019 a allégé le dispositif du pacte Dutreil, permettant de transmettre une entreprise sans la démanteler, et l'a ouvert aux sociétés unipersonnelles.

Un article signé Florence DURAND, avocat associé du [cabinet TERRÉSA](#), membre du groupement AGIRAGRI, paru sur le site [Terre-net Média](#).

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/avec-le-pacte-dutreil-assoupli-transmettez-sans-demanteler/>